

- 2) Es ist nicht auszuschliessen, dass es sich dabei aber auch um die Stadt- und Amtsräte Heinrich Ludwig M u o s [gest. 1721] oder Karl Franz M u o s [gest. 1709] handeln könnte.

AH 83, 60 - Blatt 60^V leer

34

1674 März 20., Solothurn

A

SCHREIBEN VOM [FRANZ. AMBASSADOREN MELCHIOR DE HAROD DE SENEVAS, MARQUIS DE] SAINT-ROMAIN, AN [DEN ZUGER STATTHALTER], RITTER [BEAT JAKOB I.] ZURLAUBEN

"Si la neutralité [der Freigrafschaft Burgund] se fait, ou que ne se faisant pas, les Cantons Alliez d'Esp.^{ne} [VII kath. Orte - IX ausg. GL und SO] résolvent, comme leurs Députez [- von Stadt und Amt Zug waren dies Karl B r a n d e n b e r g und Karl H e g g l i n -] l'ont déclaré à la Diette [von Baden - gemeineidg. Tagsatzung vom 25. Februar 1674]¹ non seulement de ne donner aucun nouveau secours pour la franche Comté, mais de rapeller les Compagnies qu'ils y ont,² alors les levées pour la france ne recevront aucune difficulté et se feront aisément, car l'Espagne n'en aura pas besoin pour le Milanois, où il n'y a point de guerre [- 1674 wurden jedoch auch für Frankreich keine eidg. Regimente ausgehoben! -]³. Le principal soin des amis doit estre de faire prendre dans leur Canton la susdite resolution de ne point donner de secours nouveau pour la franche Comté, mais de rapeller celui qui y est en cas que la neutralité ne se fasse pas, comme il arivera infailliblement faute de pouvoir et de consentement de la part de la Maison [H a b s b u r g] d'Austrie. Pour vous aider à y porter vostre commune [=Landsgemeinde] que j'aprens se devoir assembler Lundi [=26. März], je vous envoie une lettre⁴ pour elle où je promets la continuation du Payement de la pension moiennant le refus du secours actuel que le Comte [Alfonso II.] Cazali [=C a s a t i, der Ambassador von Mailand/Spanien bei den kath. Orten] demande pour la franche Comté, le rapel de celui qui y est desja et le rétablissem.^t de la permission de lever suivant les alliances. Vous la communiquerez s'il vous plaist à tous les amis pour concerter ensemble ce qu'il y aura à faire pour parvenir à la bonne fin qu'on desire. Les partisans d'Espagne voudroient faire croire que c'est un grand mal pour la Suisse si la franche Comté vient au pouvoir de la france, Et la vérité est qu'au contraire ce seroit le repos et l'avantage de la Suisse qu'elle y fust. Vous verrez plusieurs raisons qui établissent cette vérité

par la copie cy jointe de ce que j'ay écrit sur ce sujet à un ami de fribourg. Il seroit bon que les amis de vostre Canton representassent dans vostre commune toutes ces raisons et autres meilleures qu'ils aviseront pour desabuser vos gens de l'impression que le Comte Cazali tasche de donner à tout le monde que c'est un grand mal pour la Suisse si la franche Comté vient au pouvoir du Roy [L u d w i g XIV.]. Je vous recommande et à tous nos amis d'appuyer cette verite et toutes les bonnes intentions que sa M.^{te} temoigne pour la Suisse".

1) s. EA VI 1, 907 (Nr. 583)

2) s. ebenda spez. 909 h

3) s. Susane/L'Infanterie V 301f.

4) s. AH 23/179

Original - AH 83, 61-62

35

1643 Mai 19., Paris

A

SCHREIBEN VON [BARTHELEMY] ROLLAND AN AMMANN [BEAT II.] ZURLAUBEN, ZUG

"Je vous ay ja mandé la response du Capp.^{ne} [Hans] M e n n e r lequel veut a toutte force que Je luy rende les 1000 L que l'on a payé pour la lettre de change de M. [Christian] Jttem [=I t e n], auquel Jl dict qu'jl ne doit rien vous avéz grand tort de l'avoyr envoyé, Et valloyt bien mieux laisser commander la Compagnie a ... [Hptm. N u s s b a u m e r], que de nous envoyer Jcy un homme quj ne songe qu'a ses aff.^{res}. La mort de nostre prince [gemeint von König L u d w i g XIII.] arrivéé le 14.^e de ce moys aura sans doute donné grand subject de resjouissance a ses Ennemys en voz quartiers. Mais Jlz n'en tireront pas les advantaiges qu'jlz se promettent, Sa longue malladie luy ayant donné loysir de pourvoir aux aff.^{res} de l'estat, Ce qu'jl a fait avec beaucoup de prudence, Sa fin a esté conforme a sa vie Et se peut dire de luy que, mortuus est morte Justorum, Touttes choses sont Jcy paisibles Dieu mercy Et nous promettons que Dieu n'abandonnera pas nostre nouveau Roy [L u d w i g XIV.], puisque c'est un ouvraige de sa main Et qu'jl est conduit par la plus sage princesse de l'Europe [gemeint durch A n n e d' A u t r i c h e, die Regentin]".

Original, mit Siegeln - AH 83, 63-64 - Blatt 64^r leer